

VIVE LE PAYSAN

Projet de création d'un groupement agricole pour femmes à Avevoïn

A présent que le village d'Avevoïn dispose d'un terrain de 05 hectares de libre pour toute activité champêtre de groupement, il est temps de le valoriser au service des femmes qui depuis mène chacune des activités agricoles de subsistance. Y ériger un groupement agricole est un objectif fondamental.

Vive le Paysan est un projet dont le but est de fournir à des femmes d'Avevoïn un soutien technique, financier et un accompagnement pour une agriculture de rente qui donnerait une autosuffisance alimentaire à cette population. Il se veut une réponse à la fois à la paupérisation des femmes, au manque de formation et à la malnutrition. Les problèmes de malnutrition au Togo sont régulièrement dénoncés par l'UNICEF et le PNUD. La malnutrition chez les enfants est particulièrement grave : au Togo, 1 enfant de moins de 5 ans sur 5 souffre d'une insuffisance pondérale selon l'OMS.

Souvent, par manque de moyens de leurs parents, la plupart des Togolais se nourrissent comme ils peuvent... c'est-à-dire de façon peu équilibrée et peu propice à la bonne santé. Nous voulons justement répondre à ces problèmes grâce au projet Vive le Paysan qui vise à mettre les femmes en groupement pour donner un bon rendement :

non seulement aider les femmes à apprendre les bases de l'agriculture de rente mais aussi leur transmettre des connaissances en matière d'hygiène, de santé et de diététique.

Le projet Vive le Paysan proposera aussi des formations complémentaires dans le domaine de l'artisanat.

Le but du projet peut être formulé de la manière suivante : parvenir à ce que les femmes et les jeunes hommes déshérités, en retournant à la terre, se prennent eux-mêmes en charge (« self reliance »), par la satisfaction de tous leurs besoins fondamentaux, tout en libérant leurs capacités créatrices ; qu'ils deviennent des animateurs ruraux compétents, et luttent ainsi contre le chômage et l'exode rural.

Quatre lignes directrices sous-tendent cette visée :

- L'autosuffisance alimentaire : apporter à ces femmes les compétences nécessaires pour qu'ils produisent leur propre nourriture, à la fois au présent et dans l'avenir ;
- L'autofinancement : permettre à des groupements de produire des denrées utiles et facile à une transformation locale comme par exemple : la culture de manioc pour produire la farine de manioc commercialisable ;
- La vie communautaire : apprendre aux femmes à savoir coopérer avec les autres ;
- Les bonnes pratiques nutritionnelles : fournir aux femmes des connaissances en matière d'hygiène et d'alimentation saine pour qu'elles puissent les répandre dans leurs communautés.

Budget de quatre groupements de femmes

Désignation	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
1 ^{er} Désherbage de terrain	02 hectares	Forfait	100 000 Fcfa
Achat des semences (Mais ; Haricot Manioc)	02 Hectares	Forfait	100 000Fcfa
Traitements des cultures	02 hectares	Forfait	150 000Fcfa
Récoltes et transport des denrées au Grenier		Forfait	50 000 Fcfa
Total			400 000 Fcfa

**NB: 1 groupement équivaut à 10 femmes donc au
Total 40 Femmes pour les quatre
groupements**